

Le service civique entre bonnes intentions, dérives et coupes budgétaires

ACTUS MILITANTES



Le service civique écologique, lancé au printemps dernier, semble être une bonne initiative. Sauf que le gouvernement n'a pas mis l'environnement au centre de ses priorités malgré les promesses présidentielles. On peut donc s'interroger sur la pertinence de cette mesure alors que menacent les coups de rabot budgétaire. Dans les EPLEFPA des offres de services existent avec de bonnes intentions mais attention aux dérives.

Le service civique écologique

Le **service civique écologique** vise les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent s'engager pour la transition écologique (solidarites.gouv.fr). Il ne s'agit **pas d'une nouveauté** mais d'un **domaine d'action** du service civique **qui existe depuis le début**. D'où le sentiment « **d'un coup de com'** » qui ne doit pas masquer l'écart qui subsiste entre **la véritable préoccupation des jeunes au sujet de l'environnement et son traitement politique**.

Selon un sondage de l'Ifop pour la Fondation de France, **90% des jeunes de 18-25 ans se disent préoccupés par le changement climatique**, et ils sont **47% à déplorer** que la **population ne soit pas prête** à renoncer à son confort au profit de la planète ; ils déplorent aussi le fait que certains états manquent de volonté en la matière. Enfin, les plus fatalistes, c'est-à-dire **29% de l'échantillon** interrogé, ont le sentiment « **que c'est trop tard, qu'on ne peut rien faire** ».

Le service civique écologique doit permettre de répondre à plusieurs objectifs :

Le premier concerne l'**opportunité** pour les jeunes, notamment ceux qui **sont en difficulté** avec les études, de **prendre confiance en eux** mais également la possibilité pour eux de **découvrir des métiers attractifs**. Et ceux-ci sont de plus en plus nombreux. Les **offres d'emploi** qui concernent **l'économie verte**, toutes branches confondues, ont représenté en **2022 plus de 500.000 projets de recrutement**, dont les **deux tiers ont été difficiles à pouvoir** d'après l'Observatoire national des emplois et métiers verts.

Le deuxième objectif est de permettre à ces jeunes de **contribuer à la vie citoyenne des territoires** en étant **associés** à des **actions de dialogue entre groupes de conflits** tels que défenseurs de l'environnement et personnes climato-sceptiques. Reste que **ces jeunes ont besoin d'être accompagnés et formés** dans une organisation qui saura leur dédier du temps alors que de nombreux acteurs des territoires n'ont pas toujours de personnel dédié à ce tutorat.

Le recours au service civique pour combler le manque de personnel est malheureusement fréquent dans les **services publics victimes des contraintes budgétaires**. L'enseignement agricole n'y échappe pas. Des offres de service civique existent dans les EPLEFPA et permettent à des jeunes de découvrir des établissements à dimension humaine, des activités en lien avec les autres et l'environnement. Ainsi quand certains lycées axent les services civiques vers la contribution à la mise en place d'un projet culturel ou sportif, des actions inscrites dans les transitions environnementales ; d'autres EPLEFPA, se tournent vers ce dispositif pour combler le manque de poste, c'est le cas de service civique dans des centres de documentation et d'information pour assurer des fonctions relevant d'un emploi de TFR (Technicien Formation Recherche).

Ce choix imposé aux établissements démontre la faiblesse structurelle de la dotation en personnel que subissent les apprenants.